



L'INNOVATION PÉDAGOGIQUE
AU CŒUR DES UNIVERSITÉS

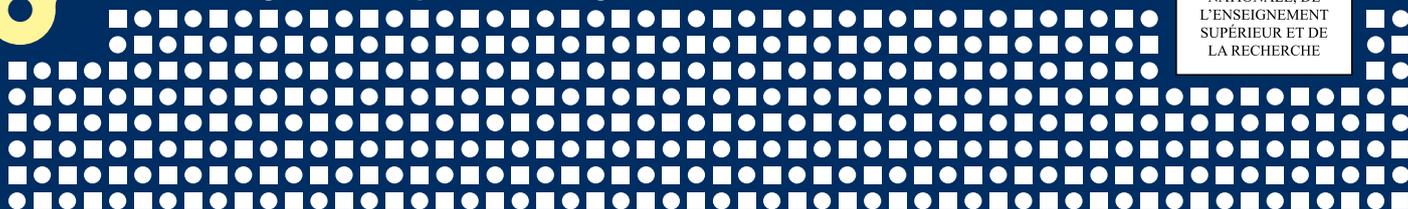
JEUDI 30 MARS 2017



www.enseignementsup-recherche.gouv.fr



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE



Préparation à l'entrée dans l'enseignement supérieur ; décrochage/raccrochage : aide aux publics spécifiques ; tutorat par et pour les étudiants : ces initiatives en matière d'innovations pédagogiques et au service de la réussite étudiante seront présentées par les universités qui les ont mises en place.

PROGRAMME

Introduction par Frédéric Forest, Directeur adjoint de la DGESIP

Présentation par Thierry Mandon, secrétaire d'Etat en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

ORIENTATION ET ACCOMPAGNEMENT, DE L'ÉLÈVE À L'ÉTUDIANT

- ◆ Université Lyon 3 - Pôle réussite avec Fabien Lafaix, porteur du projet
- ◆ IEP de St Germain-en-Laye - Programme de démocratisation avec Céline Braconnier, directrice de l'IEP
- ◆ Université de St Etienne - DU Pass Pro avec Alain Trouillet, vice-président de l'université

NOUVEAUX MODELES PEDAGOGIQUES

- ◆ Université de Haute-Alsace - UHA 4.0 avec Fahima DJELIL, ATER à l'Université de Haute-Alsace
- ◆ Université d'Angers (faculté de médecine) - Pluri Pass avec Catherine Passirani, professeur
- ◆ Université de Perpignan - Contrat Enseignant Pédagogie Innovante (CEPI) avec Pascale Amiot, chargée de mission Pédagogie Innovante et Anne La croix, vice-présidente Formation

LES ETUDIANTS, ACTEURS DE LA PEDAGOGIE

- ◆ Université Lyon 1 (faculté de médecine) - Tutorat avec Quentin Del Valle et Alexandre Mader, étudiants, accompagnés par Jérôme Etienne, doyen honoraire
- ◆ Université de St Etienne – Tutorat PACES avec Alain Trouillet, vice-président de l'université
- ◆ Université de Haute-Alsace - « Projet Orientation Solidarité » avec Christine Gangloff-Ziegler, Présidente de l'université

Remise du rapport de Jérôme Kalfon sur les docteurs à Thierry Mandon

Pôle réussite

Présentation de l'action

Le pôle réussite de l'Université Lyon 3 accompagne depuis 2006 des lycéens et des étudiants dans leur parcours d'études et leur insertion professionnelle. Service central de l'université, c'est un intermédiaire complémentaire aux actions menées par le BAIP, les composantes ou d'autres services centraux et communs (SMPPS, affaires culturelles, etc...).

S'agissant des étudiants, le pôle a créé un dispositif principal, original et simple s'adressant à tout étudiant, quelle que soit sa filière, son niveau ou même son établissement d'inscription : « les modules étudiants ».

L'action est proposée ainsi gratuitement aux étudiants de l'université et désormais aux étudiants de la COMUE de Lyon. L'étudiant choisit parmi un catalogue de modules de formations issus de la formation d'entreprise, la ou les formations qui l'intéresse(nt). Le catalogue propose des outils transversaux, tant méthodologiques que professionnels, voire depuis quelques temps, des outils allant vers le développement personnel : organisation/gestion du temps, prise de parole en public, confiance en soi, intelligence émotionnelle, gestion du stress, savoir rebondir après l'échec...Chaque formation dure trois heures et se déroule en une séance.

L'étudiant est en outre acteur de la formation : il doit, à l'issue de chaque formation, évaluer le formateur et la formation et donner son avis, voire des idées sur des thématiques que nous ne proposons pas encore.

Le dispositif est reproductible dans toute université souhaitant le mettre en place. Il est labélisé « cordée de la réussite » et finançable notamment via l'action « réussite en licence ».

Résultats de l'action

La pratique montre que les étudiants inscrits au pôle suivent en moyenne deux formations par an, soit 6 heures de formation. L'impact sur les résultats est fort. Les étudiants volontaires inscrits et suivant les formations ont un taux de passage dans l'année supérieure nettement majoré par rapport à la moyenne des étudiants de l'université.

Objectif : Plan Réussite en Licence - PREL

PUP : Réussite des Etudiants (CQ_INT2-5b)

	Session 2010	Session 2011	Session 2012	Session 2013	Session 2014
Tous étudiants Lyon 3 % Réussite à tous les semestres de L1	31%	37%	39%	40%	39%
Inscrits PUP % Réussite à tous les semestres de L1	53%	47%	57%	55%	52%
Inscrits PUP Inscrits à 1 et/ou 2 semestres de L1	153	175	184	190	532
Tous étudiants Lyon 3 : % réussite en L3 de licence LMD	84%	77%	80%	81%	79%
Inscrits PUP : % réussite en L3 de licence LMD	84%	79%	80%	78%	77%
Inscrits PUP : Inscrits en L3 de licence LMD	82	111	122	153	207

(Dans le tableau ci-joint «PUP » est l'ancien de nom du « pôle réussite ».

Nombre d'étudiants concernés par l'action

Chaque année ce sont plusieurs centaines d'étudiants qui bénéficient des formations. L'action fait partie d'un panel d'actions globales labélisées « cordées de la réussite » dans lequel interviennent des dispositifs tels que la « classe d'été » pour les étudiants d'ouverture sociale de CPGE de l'académie de Lyon. Le pôle organise aussi des conférences carrières pour les métiers de la sécurité et de la défense ainsi que des « conférences-formations » pour des étudiants inscrits en BTS ou licences professionnelles d'établissements partenaires. Le nombre d'étudiants suivis et accompagnés sur l'ensemble de ces dispositifs est aujourd'hui d'un peu plus d'un millier par an.

Coût de l'action

Le coût du dispositif est de 150 euros par étudiant par an et est dégressif selon le nombre d'étudiants participants. L'action module étudiant seule est estimée à 15 000 euros par an.

Personnes référentes

Responsable du pôle réussite : Fabien Lafay : fabien.lafay@univ-lyon3.fr /06 82 81 01 99

Programme de démocratisation

Présentation de l'action

Le programme de démocratisation, incubateur de la diversité des publics

Grâce à l'inscription depuis 2014 de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye dans le réseau des IEP*, les élèves – retenus sur critère social (75% de boursiers) et scolaire – des lycées partenaires franciliens (28 lycées en 2016 contre 10 en 2014), ont accès à une plateforme en ligne et sont encadrés, dans leur établissement, par un professeur référent (programme PEI, soutenu par le MEN). Le dispositif se déploie également dans les locaux de l'IEP, qui accueille les élèves pour une semaine intensive de travail, en internat, grâce au soutien des mécènes de sa fondation. Depuis 2015, le programme s'adresse également aux élèves de l'hypokhâgne du lycée Saint-Exupéry (Mantes-la-Jolie) et à des étudiants de L1 des universités de Cergy-Pontoise et Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.

Enfin, en relation avec le Conseil départemental du Val d'Oise, une journée de sensibilisation est organisée pour des élèves de 3^e de collèges REP + ou REP du département.

Résultats de l'action

Un accès aux IEP pour 20 % des élèves du programme

L'ambition du programme de démocratisation est de préparer efficacement au concours commun des IEP des lycéens qui pensaient que cette filière leur était fermée. Dans le même temps, le programme vise à accroître les ambitions scolaires de ceux qui n'en seront pas lauréats. Parallèlement au concours, il existe une possibilité d'admission parallèle, à la hauteur de 10% maximum des effectifs, sous condition d'obtention d'une mention Très Bien au bac. Dans cet esprit, une convention a été signée avec l'Institut de l'engagement et l'IEP participe au dispositif des 10% des meilleurs bacheliers de leur lycée. La politique de démocratisation parvient ainsi à donner accès en IEP à environ 20% des élèves du programme (2015 : 13 admis ; 2016 : 16 admis), à comparer au pourcentage de réussite au concours (environ 10%).

Une fois admis, les résultats académiques des bénéficiaires à l'école sont équivalents et leur engagement dans la construction de la vie associative très marqué.

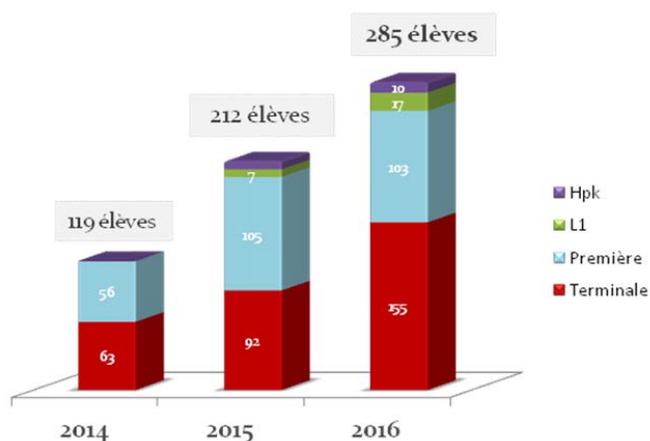
Retour sur la semaine intensive (questionnaire de satisfaction diffusé aux 139 participants en 2017)

Extraits du questionnaire de satisfaction sur la semaine intensive organisée en février 2017	
Cette semaine intensive m'a apporté des éléments supplémentaires utiles pour la préparation au concours	94 %
Les séances des conférences étaient adaptées à mes besoins de préparation	86 %
Les séances de méthodologies ont consolidé mes capacités à traiter un sujet en langue,	78 %
En histoire,	95 %
En questions contemporaines	84,3 %
Cette préparation a conforté mon idée de passer le concours commun	76 %
Ma participation au programme PEI m'est utile pour préparer le baccalauréat	76 %
Je suis candidat à d'autres filières sélectives	65 %

*Réseau des IEP : Aix-en-Provence, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse

Nombre d'étudiants concernés par l'action

Un dispositif en pleine croissance



Coût de l'action

Le coût du programme de démocratisation de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye

Coût total de la semaine intensive 2017 (134 participants)	
Formation	6 955,23 €
Transport Cergy-Saint-Germain-en-Laye	2 200 €
Restauration CROUS (midi + soir)	9 747,84 €
Hébergement (hôtel + surveillants)	33 674,4 €
Concours blanc (corrections de copies + 1 vacataire ext.)	2 516,64 €
Total	55 094,11 €

Au coût de la semaine intensive s'ajoutent près de 35 000 € en vue de rémunérer les enseignants (15 htd pour les référents et 15 htd pour les intervenants) au sein des lycées du programme.

Au total, le programme est pris en charge à 33,5 % par l'IEP, à 50,6 % via les mécènes de la Fondation Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, et à 15,8 % par le MENESR (Convention PEI).

Personnes référentes

À Sciences Po Saint-Germain-en-Laye

- **Michel Delattre, directeur des études en charge du programme démocratisation**
01 30 87 47 89 – michel.delattre@sciencespo-saintgermainenlaye.fr

- **Kaltoum Neffali, chargée de la démocratisation, de la vie associative et professionnelle**
01 30 87 47 45 – kaltoum.neffali@sciencespo-saintgermainenlaye.fr

- **Francine Ahouangnimon, secrétaire générale**
01 30 87 47 88 – francine.ahouangnimon@sciencespo-saintgermainenlaye.fr

DU PASS'PRO

Le passeport du bac pro vers le DUT

Présentation de l'action

Ce programme consiste en une formation de 1 an (DU) permettant à des bacheliers professionnels industriels ou tertiaires d'intégrer un DUT.

Cette formation est destinée à développer et consolider la culture générale et les acquis des étudiants, en renforçant leur motivation par le biais de travaux dirigés et de projets individuels ou en groupes.

Grâce à un encadrement et une pédagogie personnalisés et adaptés (suivi et accompagnement, projet tutoré, méthodologie de travail), les étudiants examinent les possibilités d'orientation qui s'offrent à eux en élaborant un projet personnel et professionnel.

Une formation encadrée

20 heures de cours par semaine en moyenne

28 à 30 semaines de formation sur 2 semestres

Cours en effectif réduit

Evaluation sous le régime du contrôle continu

Travail en groupe

Admission

APB + dossier +entretien

Collaboration en amont avec les lycées professionnels

Poursuites d'études privilégiées

DUT TERTIAIRE

DUT TC (Techniques de Commercialisation)

DUT GEA (Gestion des Entreprises et des Administrations)

DUT GACO (Gestion Administrative et Commerciale des Organisations)

DUT INDUSTRIEL

DUT GIM (Génie Industriel et Maintenance)

DUT RT (Réseaux et Télécommunications)

DUT QLIO (Qualité, Logistique Industrielle et Organisation)

Possibilité d'intégrer également une formation en BTS ou à l'université en Licence

Résultats de l'action

Première promotion 2015-2016 : 23 inscrits

- ◆ 10 poursuivent en DUT (à suivre en 2016-2017)
- ◆ 2 poursuivent en BTS
- ◆ 2 poursuivent en L1 (hors UJM)
- ◆ 1 est en emploi
- ◆ 7 démissions ou ré-orientations en cours d'année

Deuxième promotion 2016-2017 : 20 inscrits (à suivre)

Nombre d'étudiants concernés par l'action

Une vingtaine par an.

Coût de l'action

600 H d'enseignement / an

Coûts complets environnés ~ 170 000 €

UHA 4.0 : une formation alternative fondée sur une pédagogie de projets

Présentation de l'action

UHA 4.0 est un cursus de formation innovant et unique en France proposé par l'Université de Haute-Alsace. Il regroupe cinq Diplômes d'Université, couvrant conjointement les compétences correspondant à la Licence Professionnelle Développeur Informatique et au Master Informatique Mobile (dès septembre 2017). UHA 4.0 est labélisée Grande Ecole du Numérique (GEN) depuis 2016, et accueille des étudiants en formation initiale et continue. Elle s'adresse à des étudiants néo-bacheliers, des étudiants issus de formations « classiques », à des personnes en reconversion professionnelle et à des demandeurs d'emploi.

UHA 4.0 est fondée sur une pédagogie de projets qui portent sur des problématiques réelles apportées par des entreprises ou des équipes d'enseignants-chercheurs. Chaque année de formation comprend une immersion en entreprise sous forme de stage long de six mois. L'objectif d'UHA 4.0 est d'assurer pour les étudiants une bonne transition vers l'emploi. Elle possède l'avantage de préparer les étudiants de manière précoce au monde professionnel, et favorise également l'implication des entreprises dans la formation et l'évaluation des étudiants, tout en permettant à ces dernières d'identifier leurs futurs collaborateurs.

Résultats de l'action: Un cursus qui a fait ses preuves

Résultats : un premier diplômé employé en entreprise à l'issue du DU 4.0.3 ; 1 étudiant employé en entreprise à l'issue du DU 4.0.2 ; 3 contrats de professionnalisation en entreprise ; 68 % des néo-bacheliers et 100 % des demandeurs d'emploi en pleine immersion en entreprise.

L'approche pédagogique employée à UHA 4.0 a déjà montré son efficacité, en amenant les étudiants à apprendre par eux même et à acquérir les compétences recherchées par les entreprises. Les étudiants apprennent à être autonomes et à faire preuve d'une maturité professionnelle qui leur sera très utile pour faciliter leur entrée dans le monde du travail.

Nombre d'étudiants concernés par l'action

Effectifs des étudiants par promotion :

février 2015 : 10 étudiants – septembre 2015 : 10 nouveaux étudiants – février 2016 : 8 nouveaux étudiants – septembre 2016 : 21 nouveaux étudiants – février 2017 : 2 nouveaux étudiants.

Total actuel :

49 étudiants (26 étudiants en 4.0.1, 14 étudiants en 4.0.2 et 9 étudiants en 4.0.3)

Coût de l'action

Les droits de scolarité en cursus UHA 4.0 sont fixés à 3 999 par an. Pour l'année scolaire 2016-2017, 20 étudiants ont bénéficié d'une aide financière (de la Région Grand-Est) dans le cadre du Label Grande Ecole du Numérique (GEN) en tant que demandeurs d'emploi. Trois étudiants bénéficient d'un contrat de professionnalisation. Parmi les étudiants en formation initiale, 9 étudiants sont titulaires d'une bourse du CROUS, alors que 27 étudiants sont à la charge intégrale des familles.

Personnes référentes

- M. Pierre-Alain MULLER, Vice-Président Innovation de l'Université de Haute-Alsace et directeur d'UHA 4.0
- Mme Fahima DJELIL, ATER à l'Université de Haute-Alsace

PluriPASS

Présentation de l'action

Dans le cadre des expérimentations d'alternatives à la PACES prévues par la loi du 22 juillet 2013, l'Université d'Angers propose, depuis la rentrée de septembre 2015, un parcours pluridisciplinaire sur quatre semestres. Celui-ci permet l'admission dans les filières santé et/ou la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur pour des étudiants à fort potentiel et capables d'un travail soutenu. Les objectifs principaux de l'expérimentation PluriPASS sont les suivants :

- ◆ orienter correctement vers ce parcours des lycéens titulaires d'un Bac S mention AB ou mieux ou d'un autre Bac général mention B ou mieux ;
- ◆ proposer une spécialisation progressive, à partir d'un socle pluridisciplinaire, vers les filières santé, les licences des universités d'Angers et du Maine, ou des écoles d'ingénieur ;
- ◆ accompagner le choix de l'étudiant dans cette spécialisation progressive ;
- ◆ permettre un recrutement vers les six filières de santé (médecine, pharmacie, maïeutique, odontologie, kinésithérapie, ergothérapie) selon des modalités.
 - valorisant les capacités de raisonnement notamment par l'expression orale,
 - permettant un travail en petits groupes,
 - valorisant des connaissances ou compétences spécifiques de chaque filière,
 - préservant la professionnalisation des filières santé,
 - favorisant la mutualisation d'enseignements entre les filières santé,
 - garantissant deux chances à l'étudiant sans redoublement,
 - n'allongeant pas la durée moyenne des études de santé,
 - garantissant les connaissances et compétences attendues en fin de diplôme général de formation en sciences (DFGS) de la santé ;
- ◆ permettre une poursuite d'études jusqu'à un niveau de master pour 80 % des étudiants entrants, à travers une quinzaine de licences partenaires ;
- ◆ proposer pour 50 % du temps d'enseignement des modalités pédagogiques basées sur les TICE et l'apprentissage entre pairs ;
- ◆ ouvrir le recrutement de toutes les filières, y compris santé, aux étudiants internationaux.

Résultats de l'action

Sur la 1ère promotion : 70 % valident leur L1 ; parmi eux 22 % entrent en santé, 17 % entrent dans une autre L2, 31 % poursuivent en S3 PluriPASS. Parmi les 31 % de S3 : 11 % rejoignent les filières santé en janvier, 17 % poursuivent en S4. 30 % d'étudiants n'ont pas validé la L1 PluriPASS. Le nombre d'étudiants validant la L2 n'est pas encore connu.

Nombre d'étudiants concernés par l'action

Environ 1000 étudiants.

Coût de l'action

La mise en œuvre a nécessité l'orientation vers ce projet de moyens en enseignants, pour une pédagogie incluant du travail en petits effectifs, ainsi qu'un investissement important dans les nouvelles technologies. Le soutien de la région des pays de la Loire a permis le recrutement de trois ingénieurs pédagogiques dédiés au projet dont deux dès janvier 2014. Un chef de projet a été recruté en 2014. Pour la campagne d'emplois 2015, 8 postes ont été fléchés pour renforcer le potentiel d'enseignement du parcours PluriPASS. Dès la rentrée 2014, un poste de PRCE a permis le développement de contenus numériques pour le module SHS et le développement de modules en e-learning adapté également à d'autres formations de licence.

Le surcoût total du projet est de l'ordre de 800 000 euros, correspondant principalement à des dépenses de masse salariale.

Ces coûts sont à mettre en regard de l'efficacité du projet qui a permis à 70% des étudiants de valider une première année et poursuivre sans redoublement.

Personnes référentes

- I. Richard : doyen UFR Santé
- C. Passirani : responsable PluriPASS
- E. Letertre : chef de projet

Le Contrat Enseignant Pédagogie Innovante (CEPI) comme levier de la transformation pédagogique à l'université

Présentation de l'action

Soucieuse d'améliorer les conditions d'études et de travail de ses étudiants et de ses personnels enseignants, l'équipe dirigeante de l'UPVD a décidé en 2014 de relever le défi de la transformation pédagogique en accompagnant les collègues dans la mutation de leurs pratiques enseignantes. Elle a créé un dispositif novateur, le Contrat Enseignant Pédagogie Innovante, qui offre à ses bénéficiaires :

- ◆ Une disponibilité de service à hauteur de 96 heures équivalent TD,
- ◆ Une année de formation-accompagnement pédagogique,
- ◆ Des formations aux usages de la technologie et des outils numériques.

En retour, ceux-ci s'engagent à :

- ◆ Concevoir des enseignements innovants (au minimum 30 HTD) pour la rentrée universitaire suivante,
- ◆ Partager leur expérience avec la communauté universitaire,
- ◆ Constituer le comité de pilotage du CEPI pour l'année n + 1

Fort de la réussite de ce dispositif, l'UPVD s'est engagée dans la création d'un Centre d'Appui à la Pédagogie. Celui-ci constituera la pierre angulaire d'un écosystème conjuguant l'expertise technico-pédagogique portée par le Service Platiniium (Plateforme d'Innovation pour une Université Numérisée), le domaine de l'ingénierie de formation, porté par l'IDEFI MIRO.EU-PM, ainsi que le conseil et l'accompagnement pédagogiques, portés par le Contrat Enseignant Pédagogie Innovante et le futur Centre d'Appui à la Pédagogie.

Résultats de l'action

- ◆ La transformation des pratiques et des modes de relations pédagogiques
- ◆ Le décloisonnement des composantes, filières et catégories de l'université
- ◆ Le développement des usages numériques
- ◆ L'émergence de nouveaux lieux d'apprentissage et d'échange
- ◆ Le mieux-être au travail
- ◆ Le projet d'ouverture d'un Centre d'Appui à la Pédagogie
- ◆ La perspective de création d'un écosystème d'innovation pédagogique appuyé par le numérique

Nombre d'étudiants concernés par l'action

2 800 étudiants directement concernés entre 2014 et 2017.

Coût annuel du CEPI

52 000 € (sur la base de 10 contrats).

Personnes référentes

Madame Anne LACROIX
Vice-présidente Formation
Université de Perpignan Via Domitia
vpcevu@univ-perp.fr

Madame Pascale AMIOT
Chargée de mission pédagogie innovante
Université de Perpignan Via Domitia
pascale.amiot@univ-perp.fr

Les Initiatives Pédagogiques Etudiantes, une étape essentielle à la mise en place d'une démarche qualité en pédagogie à la Faculté de Médecine Lyon-Est

Présentation de l'action

Pour améliorer la formation des futurs médecins, la Faculté de Médecine Lyon Est a mis en place une démarche pédagogique impliquant les étudiants en leur permettant de développer leurs propres initiatives pédagogiques étudiantes et de les appliquer en collaboration avec les enseignants. Un groupe s'intitulant IPE pour Initiatives Pédagogiques des Etudiants a ainsi été créé.

Résultats de l'action

Depuis 2014, les IPE se sont multipliées et leur liste complète est accessible sur le site <http://eluslyonest.univlyon1.fr/ipe/>. Ce processus a permis à la fois d'optimiser la rétention du savoir théorique des étudiants, tout en leur permettant de cultiver des compétences de savoir-faire et de savoir-être fondamentales pour le devenir médecin. Les initiatives étudiantes s'articulent autour de trois axes :

① La production de ressources pédagogiques, d'outils de révision et d'évaluation

Un exemple est celui de la création en 1e cycle de polycopiés de cours, rédigés par les étudiants et validés par les enseignants. En combinant le mode de pensée étudiant et l'expertise enseignante, ces ressources de qualité ont finalement permis la mise en place de classes inversées.

② Le soutien méthodologique et pédagogique

Trois exemples sont présentés :

- ♦ **des conférences d'aide à la méthodologie et à l'orientation**, organisées par les étudiants et faisant intervenir notamment des experts en science de la pédagogie ;
- ♦ un **Tutorat iECN**, pour accompagner les étudiants en 2e cycle dans la préparation des Epreuves Classantes Nationales via des ateliers de révision et des épreuves blanches sur tablettes, organisés par des étudiants et des internes ;
- ♦ **ASPPiRE (Accompagnement et Soutien Pédagogique Personnalisés pour la Réussite des Etudiants)**: une structure d'accueil composée d'étudiants et de membres du personnel de la Faculté a été créée pour permettre un accompagnement, notamment pédagogique, des étudiants en difficulté.

③ Le soutien disciplinaire et l'enseignement par les pairs

De la PACES à la 6ème année des études de médecine, différents tutorats ont été créés. Un exemple est celui du Tutorat MEDEA (Méthodes et Enseignements d'Etudes d'Articles) destiné à tous les

étudiants de la FGSM2 à la FASM3 intéressés par un double cursus médecine-science. Un autre exemple est celui d'ateliers de formation par les pairs (tuteurs de 3^e année) aux principaux gestes techniques médicaux.

Depuis le développement des IPE à la Faculté de Médecine Lyon Est, des évaluations des divers projets ont été mises en place pour identifier les points forts et les pistes d'amélioration des dispositifs.

Nombre d'étudiants concernés par l'action

Les étudiants concernés sont les 2 300 étudiants inscrits en Première Année Commune aux Etudes de Santé (PACES), les 700 étudiants en Formation Générale en Sciences Médicales (FGSM1 & 2) et les 1 200 étudiants en Formation Approfondie en Sciences Médicales (FASM1, 2 & 3).

Coût de l'action

S'agissant d'actions humaines à visée pédagogique, il n'y a **pas de surcoût** à proprement dit.

Personnes référentes

Pr Gilles **RODE**, Doyen

Pr Caroline **TILIKETE**, Vice-Doyenne

Quentin **DEL VALLE**, étudiant FASM2

Alexandre **MADER**, étudiant FASM1

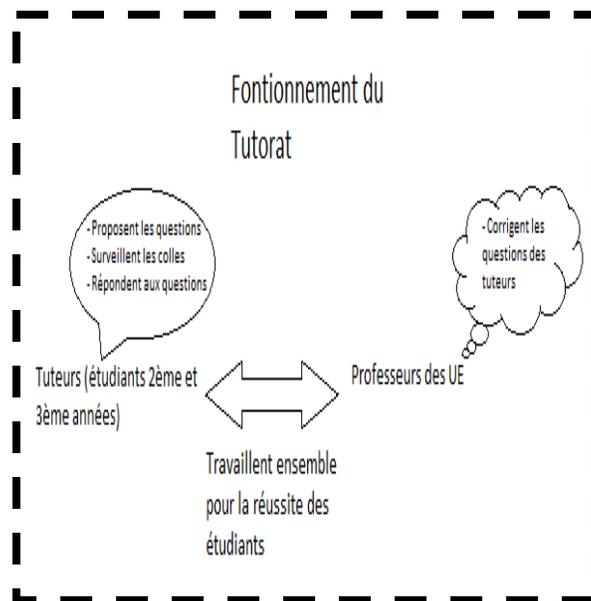
Pr Jérôme **ETIENNE**, Doyen honoraire

Tutorat PACES

Présentation de l'action

Il s'agit d'un programme pour accompagner les étudiants vers la réussite tout au long de la PACES, depuis 2011. Les tuteurs sont sélectionnés sur leur motivation, leur volonté de s'investir et sur la note qu'ils ont eue dans la matière le jour du concours.

Ce projet s'appuie sur les valeurs de solidarité, d'entraide et de persévérance, qualités indispensables pour toute personne accédant à une carrière médicale.



EXHAUSTIF : 3 colles par UE, 3 colles par UE Spécifiques.

EVALUATION régulière grâce au classement de chaque colle.

UN CONCOURS BLANC PAR SEMESTRE (y compris les unités d'enseignements spécifiques). Ces examens sont calqués sur les épreuves du concours, durée par UE, grille de QCM, nombre de questions.

CORRECTION DÉTAILLÉE, en petit groupe, avec les tuteurs pour aborder ou approfondir les points spécifiques du cours et revenir sur la correction détaillée.

Résultats de l'action

Evaluation par les Etudiants :

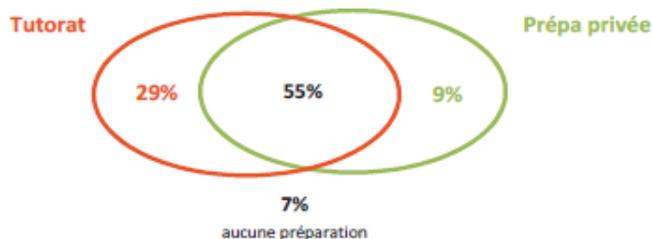
85 % satisfaits du concours blanc.

95 % satisfaits de la fréquence des colles.

93% des étudiants suivent des dispositifs parallèles tels que le **tutorat** ou les **préparations privées**.

55% des étudiants cumulent **les deux dispositifs**.

Seuls **7%** des étudiants ne sont inscrits à aucun dispositif.



INSCRIPTION AU TUTORAT / PRÉPARATION PRIVÉE	Inscrits (à au moins 1 concours de la PACES)	Admis (à au moins 1 concours de la PACES)	Taux de réussite (à au moins 1 concours de la PACES)
Inscrit au tutorat ET à une prépa privée	520	190	37%
Inscrit uniquement au tutorat	276	54	20%
Inscrit uniquement à une prépa privée	86	17	20%
Inscrit à aucun dispositif	72	3	4%
Ensemble des répondants	954	264	27%

(Non-réponses à la question de l'inscription à la prépa : 51)

(1057 inscrits en 2013-2014

1005 répondants à l'enquête dont 685 primo-entrants)

Nombre d'étudiants concernés par l'action

OUVERT À TOUT ÉTUDIANT de PACES.

Coût de l'action

GRATUIT pour les étudiants

Coût institutionnel : 60 000 Euros

Diplôme Universitaire « Projet Orientation Solidarité »

Présentation de l'action

Le 12 juin 2013, l'Université de Haute-Alsace, le CNAM et l'Agence du service civique ont signé une convention portant création d'un nouveau Diplôme d'Université (DU) innovant et visant à expérimenter une réponse à la situation d'étudiants en situation de décrochage de l'enseignement supérieur (tous les étudiants du DU sont au moins diplômés du baccalauréat).

Ce DU se compose de deux semestres suivant le calendrier de l'année universitaire. Le premier semestre comporte quatre modules d'enseignements permettant des remises à niveau individualisées, un accompagnement à l'orientation et à la formation professionnelle, une meilleure connaissance des mondes socio-économiques, ainsi qu'une préparation à la mission de service civique qu'ils doivent réaliser au second semestre.

Ce DU se caractérise notamment par un suivi très individualisé, tenant compte du profil, du parcours et des aspirations de chaque étudiant, l'objectif étant qu'il reprenne confiance en lui et qu'il trouve sa voie, tant en termes de perspectives professionnelles que de poursuite d'études.

Résultats de l'action

La quatrième promotion du DU POS est actuellement en cours.

80 % des étudiants ont ensuite poursuivi et validé leur nouveau cursus en formation initiale ou par la voie de l'alternance, souvent dans des domaines très différents de ceux dans lesquels ils avaient précédemment étudié. 10 % ont préféré l'emploi direct.

Nombre d'étudiants concernés par l'action

Chaque promotion du DU POS accueille une vingtaine d'étudiants.

Coût de l'action

- ♦ Coût complet de l'action pour une promotion : 65 000 euros (Bilan 2016)
- ♦ Coût / étudiant (20 étudiants) : 3 250 euros

Ces trois dernières années, le DU POS a pu bénéficier d'un cofinancement du FSE et d'entreprises mécènes dont EDF Alsace. Ce mécénat arrivant à son terme, la poursuite de l'action reste donc soumise à l'obtention de nouveaux financements.

Personnes référentes

UHA : Jean-François HAVARD, Directeur de la FSESJ, jean-francois.havard@uha.fr

CNAM : Carole SCHMITT, Chargée de partenariat CNAM Grand Est, carole.schmitt@cnam-alsace.fr



1, rue Descartes
75231 Paris CEDEX 05

www.enseignementsup-recherche.fr

 @sup_recherche